

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 2^e CYCLE CLASSE TEACCH

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication Date :15-10-25	Étape 1 (20%) Date : 11-11-25	Étape 2 (20%) Date : 19-02-26	Étape 3 (60%) Date : 22-06-26	Épreuves Date : Juin 26
Français	Sommaire des apprentissages faits et du comportement				
Lire (50%)		✓		✓	Épreuve MÉQ 4 ^e année
Écrire (30%)			✓	✓	Épreuve MÉQ 4 ^e année
Communiquer oralement (20%)			✓	✓	
Anglais					
Communiquer oralement en français (50%)		✓		✓	
Comprendre des textes lus et entendus (35%)			✓	✓	
Écrire des textes (15%)			✓	✓	
Mathématique					
Résoudre une situation problème (30%)			✓	✓	Épreuve fin de cycle CSSDM 4 ^e année
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		✓	✓	✓	Épreuve fin de cycle CSSDM 4 ^e année
Culture et citoyenneté québécoise (100%) Examiner des réalités culturelles			✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		✓	✓	✓	
Science et technologie (100 %)		✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé (100%)		✓	✓	✓	
Musique Inventer, interpréter, apprécier (100%)		✓ Apprécier	✓ Apprécier Interpréter	✓	
Arts plastiques Créer image personnelle, médiatique, et apprécier (100 %)	✓ Créer	✓ Créer et apprécier	✓		

L'évaluation des apprentissages au primaire est une démarche qui permet de porter un jugement sur les compétences développées et les connaissances acquises par l'élève en vue de prendre des décisions et d'agir. Ce jugement doit s'appuyer sur des informations pertinentes et suffisantes ainsi que sur les valeurs conformes au cadre de référence ministériel sur l'évaluation des apprentissages, soit la justice, l'égalité, l'équité et la cohérence. À l'école Saint-Ambroise, ces informations pertinentes s'appuient notamment sur trois piliers : les traces que l'enseignant peut recueillir durant les situations d'apprentissage et d'évaluation, les observations de l'élève par l'enseignant durant la réalisation des tâches ainsi que et les entretiens rétroactifs avec l'élève.

De plus, la compétence **Organiser son travail** fera l'objet d'un commentaire à l'étape 1.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.